

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cap d'Entreprendre : un concours pour révéler les talents entrepreneuriaux des quartiers prioritaires de Le Mans Métropole

Les inscriptions sont ouvertes pour **Cap d'Entreprendre**, un concours destiné à détecter, valoriser et accompagner les talents entrepreneuriaux issus ou implantés dans les Quartiers Prioritaires de la Ville de Le Mans Métropole.

Porteurs de projet, entrepreneurs indépendants, micro-entrepreneurs, freelances ou jeunes entreprises peuvent déposer leur candidature jusqu'au **30 juin 2026 à 23h59**, directement en ligne sur **capdentreprendre.fr**. L'inscription se fait via un formulaire dédié, avec la possibilité de préparer notamment un document de présentation du projet ou de l'entreprise.

Porté par le **Carrefour de l'Entrepreneuriat de Le Mans Métropole** et organisé localement avec plusieurs partenaires, Cap d'Entreprendre a pour ambition de mettre en lumière les initiatives économiques présentes dans les quartiers prioritaires et d'encourager l'émergence de projets à impact sur le territoire.

Le concours s'adresse aux candidats justifiant d'un lien personnel, professionnel ou d'implantation avec l'un des QPV de Le Mans Métropole : **Bellevue-Carnac, Chaoué-Perrières, Épine, Ronceray - Glonnières - Vauguyon, Sablons - Bords de l'Huisne**. Les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans et peuvent candidater en tant que porteurs de projet, entrepreneurs individuels, travailleurs indépendants, micro-entrepreneurs, freelances ou entreprises immatriculées.

Quatre prix viendront récompenser les parcours et les projets : **Prix Féminin, Prix Projet Prometteur, Prix Jeune Entreprise et Prix Coup de cœur du Jury**. Les lauréats bénéficieront d'un montant global de **15 000 €** de dotations financières, ainsi que d'une mise en avant médiatique grâce au partenaire **LMTV Sarthe**.

CONCOURS **CAP D'ENTRE PRENDRE?**

Après une phase de présélection sur dossier, les finalistes seront invités à présenter leur projet lors d'une finale organisée en présentiel en septembre 2026. Chaque candidat disposera de **3 minutes** pour pitcher son activité devant un jury, avec la possibilité de s'appuyer sur un support visuel. Le site présente notamment un jury composé d'acteurs économiques et institutionnels du territoire.

« Cap d'Entreprendre est plus qu'un concours : c'est un tremplin pour celles et ceux qui veulent transformer une idée, un savoir-faire ou un parcours en activité économique locale. Notre ambition est de donner de la visibilité, de la confiance et un appui concret aux entrepreneurs des quartiers prioritaires. »

Informations pratiques

Candidatures : du 4 mai au 30 juin 2026

Participation : gratuite, uniquement en ligne

Finale : septembre 2026

Site : capdentreprendre.fr

Public concerné : porteurs de projet, indépendants, freelances, micro-entrepreneurs et entreprises liés aux QPV de Le Mans Métropole

À propos de Cap d'Entreprendre

Cap d'Entreprendre a pour vocation de détecter, valoriser et accompagner les talents entrepreneuriaux issus ou implantés dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. Le concours encourage la création et le développement d'activités économiques locales, tout en favorisant l'émergence de projets à impact sur le territoire.

Contactez-nous

Jean-Christophe K

Téléphone : 06.52.31.78.71

E-mail : jck@jckproduction.fr

